

Chine : Accord de coopération entre Chongqing Water Assets Management et Suez Environnement

Dossier de la rédaction de H2o
June 2015

Suez

Environnement et son partenaire NWS signent un accord préliminaire de coopération avec Chongqing Water Assets Management Co afin de créer une société commune appelée "Derun Environnement" pour investir dans le secteur de l'environnement.

Suez Environnement a signé un accord de coopération en matière d'investissement avec Chongqing Water Assets Management Co., Ltd. (CWA) par le biais de Chongqing Suyu Business Development Company Limited (Suyu) ; la joint-venture à 50/50 entre Suez Environnement et NWS Holdings Limited (NWS), marque une nouvelle étape dans la relation de longue date entre ces trois partenaires. Jean-Louis Chaussade, directeur général de Suez Environnement commente : "Cet accord marque un tournant décisif dans la coopération entre Suez Environnement, CWA et NWS. Présent en Chine depuis plus de trente ans, Suez Environnement souhaite poursuivre sa contribution au service des problèmes environnementaux. Notre groupe apportera sa réputation, son expérience et son savoir-faire opérationnel et entend jouer un rôle de premier plan dans ce pays ; cette stratégie correspond parfaitement aux nouvelles mesures incitatives liées aux normes de réglementation environnementale annoncées par le gouvernement chinois dans le cadre de son plan quinquennal."

Les parties continuent de travailler en vue de conclure un accord définitif, pour investir dans Derun Environnement, qui contiendra entre autres post transaction, une participation de 67,085 % dans Chongqing Sanfeng Environnement Industry Group Co. Ltd (Sanfeng), société basée à Chongqing, leader dans la valorisation énergétique des déchets en Chine, et 50,1 % dans Chongqing Water Group Co. Ltd. (CWG) cotée à la Bourse de Shanghai, qui alimente et traite les eaux de la zone urbaine de Chongqing.

Derun

Environnement est appelé à soutenir des projets majeurs dans le secteur de l'environnement, en particulier dans le domaine du traitement des déchets : le recyclage, la valorisation énergétique et la dépollution des sols, et de manière plus globale, le développement de technologies liées à la protection de l'environnement. Cet accord s'inscrit dans le prolongement d'autres accords-cadres stratégiques précédemment signés avec CWA, et reste soumis à un certain nombre de conditions suspensives et à l'approbation finale et ultérieure de toutes les parties.

